

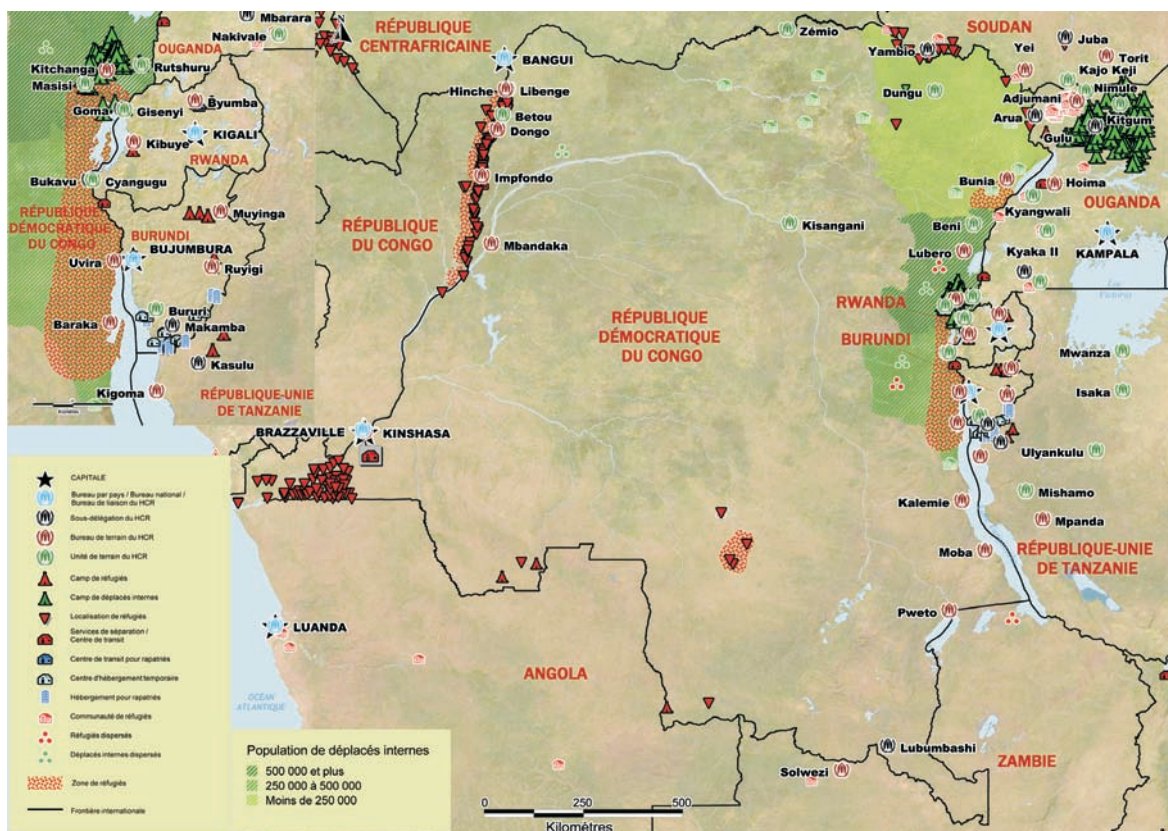
# RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

## Environnement opérationnel

### Contexte

La République démocratique du Congo (RDC) accueille quelque 180 000 réfugiés vivant dans des zones urbaines et rurales. Les plus fortes concentrations sont observées dans les régions du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, du Bas-Congo, du Katanga, du Bandundu et du Kasai. Les réfugiés sont originaires de pays voisins : Angola, Burundi, République du Congo, Rwanda et Soudan. La présence de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) en République centrafricaine a également forcé des civils à se réfugier en RDC. Le référendum qui doit se tenir au Sud-Soudan en 2011 pourrait causer un afflux supplémentaire de réfugiés originaires de cette région.

Bien qu'aucun cas d'apatridie n'ait été relevé, le risque de devenir apatrides demeure élevé pour les Congolais réfugiés au Rwanda et au Burundi. Les Angolais réfugiés en RDC, qui vivent dans le pays depuis longtemps, sont exposés à un risque similaire.



Certaines évolutions positives se sont produites sur la scène politique et les relations bilatérales avec les pays voisins se sont sensiblement améliorées. Cependant, les provinces situées à l'est du pays continuent de souffrir d'une violence récurrente, due à la présence de divers groupes armés. Venant s'ajouter aux conséquences des opérations militaires conduites par le Gouvernement, les violations des droits fondamentaux de la

## Chiffres prévisionnels pour la République démocratique du Congo

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JANVIER 2011		DÉCEMBRE 2011	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Angola	60 900	24 700	39 900	21 800
	Rwanda	65 500	15 200	48 500	17 100
	Burundi	14 600	3 600	9 500	5 400
	Pays divers	2 200	1 200	1 200	1 100
Demandeurs d'asile	Burundi	20	0	20	0
	Rwanda	110	0	110	0
	Pays divers	40	0	40	0
Réfugiés rapatriés	Rép. dém. du Congo	107 900	10 900	145 500	145 500
Déplacés internes	Rép. dém. du Congo	2 000 000	480 000	1 500 000	360 000
Déplacés de retour	Rép. dém. du Congo	52 700	52 700	500 000	500 000
<b>Total</b>		<b>2 303 970</b>	<b>588 300</b>	<b>2 244 770</b>	<b>1 050 900</b>



Mères célibataires et victimes de violences sexuelles dans un centre de formation technique et professionnelle.

HCR / D. NDIKANGWE

population civile perpétrées par des groupes armés ont augmenté, ce qui a aggravé la crise humanitaire. Les attaques de la LRA sur la population civile de la Province Orientale ont provoqué de très importants mouvements de populations et des déplacements ont également été observés dans les provinces du Maniéma et du Katanga.

Selon les estimations, les conflits ont provoqué le déplacement d'environ 2 millions de personnes à l'intérieur de la RDC. Quelque 400 000 d'entre elles bénéficient de l'assistance du HCR. La situation est caractérisée par une violence sexuelle et sexiste chronique et généralisée, qui s'exerce à l'encontre des femmes et des jeunes filles et qui continue de constituer un problème majeur.

La mission de stabilisation de l'ONU en RDC (MONUSCO) ayant entamé comme prévu son retrait progressif, le Gouvernement doit s'atteler à des tâches monumentales, les principaux défis consistant à consolider la paix et à assurer la sécurité. À plus long terme, il sera essentiel de favoriser le développement d'une culture démocratique et de mettre en place des mécanismes de résolution des conflits pour traiter les problèmes du pays.

## ● Besoins

Les efforts humanitaires du Gouvernement pour stabiliser le pays, en particulier dans les régions de l'est et de l'Équateur, devront toujours être soutenus par le HCR.

Les déplacés internes continueront d'avoir besoin d'une protection et d'abris, de campagnes réclamant des mesures énergiques contre les auteurs de violations des droits de l'homme et d'interventions contre la violence sexuelle et sexiste. Il est également nécessaire de consolider les mécanismes visant à résoudre les conflits fonciers dans les zones qui accueillent des populations de retour.

Le rapatriement librement consenti et l'intégration sur place demeurent des besoins prioritaires au sein des populations réfugiées. Si ces options ne sont pas viables, le HCR envisagera de réinstaller certaines personnes, sur la base de leurs besoins de protection.

## | Stratégie et activités en 2011 |

En 2011, le HCR aura pour objectif de renforcer la capacité des autorités en matière de détermination du statut de réfugié. Le Haut Commissariat entend également rechercher des solutions

## Objectifs et cibles prioritaires

### Procédures de protection équitables

- La délivrance de documents d'état civil est renforcée.
  - ☞ *Quelque 1 280 personnes relevant de la compétence du HCR reçoivent des documents d'état civil.*
  - ☞ *Tous les nouveau-nés sont déclarés et reçoivent des certificats de naissance.*

### Protection contre la violence et l'exploitation

- La prévention et la qualité de la réponse en matière de violence sexuelle et sexiste sont améliorées.
  - ☞ *Quelque 39 sessions de formation sont assurées auprès de quelque 17 000 personnes afin de consolider les efforts pour prévenir et contrer la violence sexuelle et sexiste.*
- L'impact des programmes pertinents sur les communautés d'accueil est renforcé.
  - ☞ *Des campagnes de sensibilisation des communautés touchent quelque 112 200 personnes.*

### Besoins et services essentiels

- Les abris et les infrastructures sont améliorés.
  - ☞ *Plus de 55 000 personnes reçoivent des abris d'urgence et plus de 18 000 bénéficient d'abris permanents.*
  - ☞ *Plus de 20 000 kits de construction pour abris individuels et familiaux sont fournis.*
- Les personnes relevant de la compétence du HCR reçoivent des articles domestiques et d'hygiène de base.
  - ☞ *Quelque 31 300 personnes reçoivent des biens domestiques.*
  - ☞ *Plus de 18 300 femmes et adolescentes reçoivent des protections périodiques.*
- L'accès à l'éducation est assuré.
  - ☞ *Environ 86 pour cent des enfants en âge d'aller à l'école sont scolarisés dans le primaire.*

### Participation et autogestion communautaires

- La gestion et la coordination des camps sont améliorées.
  - ☞ *Les fonctions et les responsabilités relatives à la gestion des camps sont définies et font l'objet d'un accord.*

### Solutions durables

- Les rapatriements librement consentis au Rwanda et au Burundi sont encouragés.
  - ☞ *Quelque 27 600 personnes reçoivent des colis d'aide au retour.*

### Appui logistique et opérationnel

- La logistique et la chaîne d'approvisionnement sont optimisées pour servir les besoins opérationnels.
  - ☞ *Quelque 40 000 tonnes de produits sont transportées.*
  - ☞ *Plus de 30 000 personnes bénéficient de services de transport pour regagner leur pays ; 50 000 personnes passent par des centres de transit.*
- La coordination et l'appui aux programmes sont améliorés.
  - ☞ *Tous les audits des accords de sous-traitance sont achevés en temps voulu.*

## Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	18
□ Effectifs totaux	484
Internationaux	85
Nationaux	327
JEA	6
Autres	66

## PARTENAIRE

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux :

Commission nationale pour les réfugiés  
Gouvernorat régional du Nord-Kivu

#### ONG :

Actions et Interventions pour le Développement et l'Encadrement Social

*Africa Humanitarian Action*

Agence adventiste de secours et de développement

Aide et Action pour la Paix

Arche d'Alliance

Association Africaine de Défense des Droits de l'Homme

Association pour le Développement Social et la Sauvegarde de l'Environnement

CAMPS

*CARE International*

Conseil norvégien pour les réfugiés

*Cooperazione Internazionale*

Encadrement des Réfugiés Urbains de la ville de Kinshasa

Fédération luthérienne mondiale

*International Medical Corps*

OXFAM

Pain pour les Dshérités

Première Urgence France

Réseaux d'Actions Citoyennes pour le Développement

*Search for Common Ground*

Vétérinaires Sans Frontières

*Women for Women International*

#### Autres :

UNOPS

*Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit*

ONU-Habitat

### Partenaires opérationnels

#### Autres :

*Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung*

FAO

PAM

durables moyennant l'intégration sur place et la régularisation du statut de tous les réfugiés *bona fide* vivant dans le pays.

Le rapatriement librement consenti de certains groupes de réfugiés représentera également un volet important de l'action du HCR dans le pays. L'Organisation recommencera de rapatrier de leur plein gré les réfugiés angolais et aidera les réfugiés rwandais qui le souhaitent à regagner leur pays. Parallèlement, elle offrira protection et assistance aux réfugiés burundais et recherchera des solutions durables à leur situation.

En ce qui concerne la prévention de l'apatridie, le HCR recommandera au Gouvernement de ratifier les Conventions de 1954 et de 1961 sur l'apatridie. Il évaluera également les risques d'apatridie auxquels sont exposées les personnes réfugiées dans le pays.

Le HCR cherchera à faciliter le retour des déplacés internes et des réfugiés congolais dans leur lieu d'origine. Il aidera notamment les Congolais réfugiés au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie à rentrer en RDC en 2011. Le Haut Commissariat assurera le suivi des retours afin de conserver des données d'enregistrement exactes et d'assurer la réintégration, en particulier par des efforts de médiation dans les conflits fonciers.

Les activités visant à garantir le caractère civil des camps de déplacés internes, ainsi qu'à prévenir et à traiter la violence sexuelle, demeureront prioritaires. La formation sera au cœur de la stratégie du HCR à cet égard. Le HCR continuera à établir le profil des déplacés internes et fournira des abris temporaires aux déplacés vulnérables et aux familles qui les accueillent, en particulier dans le Haut-Uélé.

### ○ Contraintes

En raison de la poursuite du conflit dans la Province Orientale et au Nord-Kivu, les personnes qui relèvent de la compétence du HCR sont exposées à des violences, notamment sexuelles et sexistes, perpétrées par des groupes armés. Des secteurs où des interventions sont nécessaires demeurent inaccessibles et dans certaines régions de retour, la présence des institutions onusiennes et des acteurs du développement est limitée. L'autorité du Gouvernement central reste faible dans les régions reculées où la plupart des réfugiés et des déplacés de retour vivent.

L'absence presque totale de services sociaux de base a eu un effet préjudiciable sur le processus de rapatriement librement consenti. Par ailleurs, les réfugiés originaires du Rwanda et du Burundi sont fréquemment harcelés, la population étant persuadée que les groupes rebelles impliqués dans des affrontements armés en RDC sont soutenus par ces deux pays.

## | Organisation et mise en œuvre |

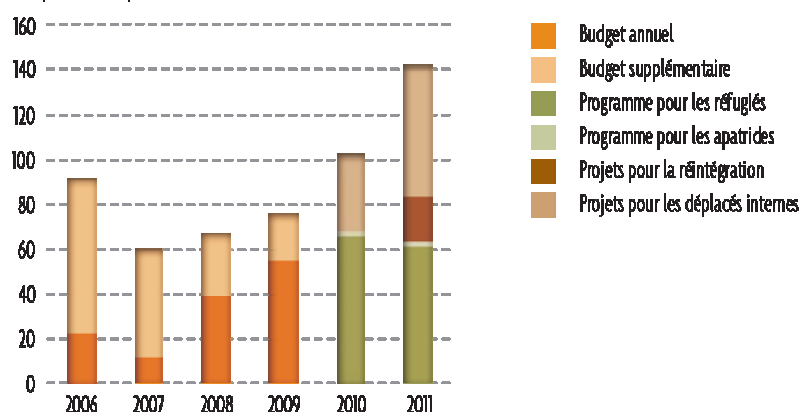
### ○ Coordination

Les partenariats avec d'autres institutions onusiennes ont pris beaucoup d'importance en RDC. À cet égard, l'approche modulaire, la programmation conjointe et les efforts communs de mobilisation des ressources renforcent la coordination sous la supervision du Coordinateur de l'action humanitaire.

Le HCR poursuivra son étroite collaboration avec le PAM, la FAO, le PNUD, l'UNICEF, l'OMS et la MONUSCO. Il participera également aux travaux de l'Équipe des Nations Unies dans le pays, à la Mission intégrée et au Plan d'action humanitaire.

## Budget du HCR en République démocratique du Congo 2006 – 2011

Millions (dollars E.-U.)





En dépit de ses ressources financières limitées, le Gouvernement soutient les efforts du HCR en faveur des personnes qui relèvent de sa compétence par l'intermédiaire de la Commission nationale pour les réfugiés (CNR).

## Informations financières

Les lacunes mises en évidence lors de l'évaluation des besoins globaux avaient

principalement trait à la prise en charge des besoins essentiels, notamment pour ce qui concerne les abris et d'autres services de base. Ces besoins ont été intégrés au budget 2011, qui s'élève à 142,6 millions de dollars E.-U. Le HCR prévoit en outre d'augmenter les programmes d'autonomisation des réfugiés et des déplacés internes et de développer les activités destinées à faciliter et à appuyer le rapatriement et la réintégration.

## Conséquences d'un manque de financement de l'ordre de 20 à 40 pour cent

- Les activités prévues pour lutter contre la violence sexuelle et sexiste ne seront pas mises en oeuvre.
- Les personnes relevant de la compétence du HCR ne recevront pas d'aide adéquate en matière d'abris.
- La distribution d'articles essentiels sera très sensiblement réduite.

## Budget 2011 pour la République démocratique du Congo (dollars E.-U.)

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
<b>Environnement de protection favorable</b>					
Instruments régionaux et internationaux	0	166 283	0	0	166 283
Cadre juridique national	247 947	166 283	0	983 560	1 397 791
Cadre administratif national	217 947	0	0	0	217 947
Politique en matière de déplacements forcés	0	0	0	678 561	678 561
Prévention du déplacement	135 079	0	919 283	1 167 561	2 221 922
Prévention de l'apatridie	0	1 123 333	0	0	1 123 333
Coopération avec les partenaires	1 475 145	0	0	483 560	1 958 706
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	746 066	0	0	0	746 066
Protection de l'environnement	135 079	0	559 283	1 003 561	1 697 922
<b>Sous-total</b>	<b>2 957 264</b>	<b>1 455 900</b>	<b>1 478 566</b>	<b>4 316 802</b>	<b>10 208 532</b>
<b>Procédures de protection équitables</b>					
Conditions d'accueil	172 618	0	0	0	172 618
Enregistrement et établissement de profils	1 271 746	0	0	1 993 681	3 265 427
Détermination de statut juste et efficace	590 447	0	0	0	590 447
Regroupement familial	282 559	0	0	0	282 559
Documents individuels	859 828	0	0	0	859 828
Documents d'état civil	858 507	0	0	1 018 901	1 877 408
<b>Sous-total</b>	<b>4 035 706</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 012 582</b>	<b>7 048 288</b>
<b>Protection contre la violence et l'exploitation</b>					
Impact sur les communautés hôtes	1 756 639	0	1 111 566	989 634	3 857 839
Application de la loi	258 349	0	0	1 872 834	2 131 183
Système de gestion de la sécurité communautaire	36 309	0	0	1 219 634	1 255 943
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	2 097 442	0	0	2 847 882	4 945 324
Protection des enfants	676 496	0	0	0	676 496
Détention non arbitraire	420 540	0	0	354 634	775 173
Accès aux solutions juridiques	531 040	0	0	394 634	925 673
<b>Sous-total</b>	<b>5 776 815</b>	<b>0</b>	<b>1 111 566</b>	<b>7 679 250</b>	<b>14 567 632</b>

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
<b>Besoins élémentaires et services essentiels</b>					
Sécurité alimentaire	0	0	353 094	0	353 094
Nutrition	111 693	0	0	0	111 693
Eau	311 693	0	659 094	0	970 787
Abris et autres infrastructures	911 693	0	5 105 374	12 400 081	18 417 148
Articles ménagers et d'hygiène de base	1 644 203	0	0	5 362 451	7 006 653
Soins de santé primaire	2 335 703	0	928 094	0	3 263 797
VIH et sida	1 293 203	0	0	1 836 451	3 129 653
Éducation	813 143	0	1 569 594	0	2 382 738
Services d'assainissement	267 643	0	363 094	0	630 738
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	733 203	0	0	998 331	1 731 533
<b>Sous-total</b>	<b>8 422 177</b>	<b>0</b>	<b>8 978 346</b>	<b>20 597 312</b>	<b>37 997 836</b>
<b>Autogestion et participation communautaires</b>					
Évaluation participative et mobilisation communautaire	987 577	0	0	739 267	1 726 844
Autogestion de la communauté et représentation équitable	1 295 166	0	1 094 283	0	2 389 449
Gestion et coordination des camps	162 618	0	0	3 459 327	3 621 946
Autosuffisance et moyens d'existence	1 131 183	0	2 028 237	1 509 267	4 668 687
<b>Sous-total</b>	<b>3 576 544</b>	<b>0</b>	<b>3 122 520</b>	<b>5 707 862</b>	<b>12 406 926</b>
<b>Solutions durables</b>					
Retour volontaire	10 364 831	0	0	2 423 901	12 788 732
Appui à la réhabilitation et à la réintégration	0	0	1 708 566	1 948 901	3 657 467
Appui à l'intégration sur place	882 763	0	0	0	882 763
Réinstallation	692 271	0	0	0	692 271
<b>Sous-total</b>	<b>11 939 865</b>	<b>0</b>	<b>1 708 566</b>	<b>4 372 802</b>	<b>18 021 233</b>
<b>Relations extérieures</b>					
Relations avec les donateurs	791 663	0	364 189	0	1 155 852
Mobilisation des ressources	681 842	0	348 189	1 091 901	2 121 932
Information publique	1 029 979	0	356 189	1 426 901	2 813 069
<b>Sous-total</b>	<b>2 503 485</b>	<b>0</b>	<b>1 068 566</b>	<b>2 518 802</b>	<b>6 090 853</b>
<b>Logistique et appui aux opérations</b>					
Chaîne d'approvisionnement et logistique	11 249 899	528 850	1 431 012	5 892 826	19 102 586
Gestion de programme, coordination et appui	11 075 394	0	1 284 040	4 805 403	17 164 837
<b>Sous-total</b>	<b>22 325 293</b>	<b>528 850</b>	<b>2 715 052</b>	<b>10 698 229</b>	<b>36 267 424</b>
<b>Total</b>	<b>61 537 149</b>	<b>1 984 749</b>	<b>20 183 182</b>	<b>58 903 643</b>	<b>142 608 723</b>
<b>Budget 2010 révisé</b>	<b>65 883 552</b>	<b>2 151 087</b>	<b>0</b>	<b>33 887 567</b>	<b>101 922 206</b>